

DEC211663DR07

Décision portant nomination de Mme Michèle WEISS aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5310 intitulée « Institut Neuromyogène ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC201509DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n°**UMR5310** intitulée « **Institut Neuromyogène** » et nommant **M. Laurent SCHAEFFER** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'**UMR5310** en date du 23/06/2021 ;

Considérant que **Mme Michèle WEISS** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par **la délégation Rhône Auvergne du CNRS du 19 au 21 mai 2003 et du 02 au 04 juin 2003** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Michèle WEISS, ingénieure d'études**, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5310** intitulée « **Institut Neuromyogène** » à compter du **01 janvier 2021**.

Mme Michèle WEISS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Michèle WEISS** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lyon

le 09 juillet 2021

Le directeur de l'unité
Laurent SCHAEFFER

Visa du délégué régional du CNRS
Laurent BARBIERI

Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Frédéric FLEURY

